


AVIS D'INSCRIPTION

CHEMINEMENT ANTÉRIEUR		DATE DE LA RÉUNION	30 septembre 2016	CHEMINEMENT ULTÉRIEUR	
CVE		CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)		CE	
SCR		COMITÉ EXÉCUTIF (EX)		CA	
CE		COMMISSION DES ÉTUDES (CE)		EX	
CONSEIL ACADÉMIQUE		SOUS-COMMISSION DES RESSOURCES (SCR)		UQ	
		COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE (CVE)	X		

DOSSIER CONFIDENTIEL

Intitulé du dossier Nomination de deux (2) représentants institutionnels au Comité de reconnaissance des groupes étudiants.	Point 6.4.5
--	----------------

Responsable du dossier Josée Fortin Directrice adjointe à la direction Services à la vie étudiante	Signature 	Date 2016.09.20
---	---	--------------------

Préparé par Josée Fortin Directrice adjointe à la direction Services à la vie étudiante
--

DOCUMENTS ANNEXÉS
- Projet de résolution

OBJECTIF Pour information Pour recommandation Pour adoption

RECOMMANDATION OU AVIS
La direction des Services à la vie étudiante recommande au Comité de la vie étudiante de nommer madame Geneviève Guertin, directrice du Service des entreprises auxiliaires et monsieur Guy Gendron, chargé de projets technopédagogiques à titre de représentants institutionnels au Comité de reconnaissance des groupes étudiants.

Synthèse du dossier

Le Comité de reconnaissance des groupes étudiants prend des décisions sur le statut des groupes en vertu des conditions de la politique 51 et relève du Comité de la vie étudiante.

Il est composé de onze personnes : dont sept étudiantes, étudiants de l'Université et quatre représentantes, représentants institutionnels :

Du côté étudiant:

- Deux membres étudiantes et étudiants désignés par les associations étudiantes facultaires;
- Une membre, un membre étudiant désigné par les associations étudiantes facultaires siégeant au CVE;
- Trois membres étudiantes et étudiants désignés par les groupes étudiants;
- Une membre, un membre étudiant désigné par les groupes étudiants siégeant au CVE.

Du côté institutionnel :

- La directrice adjointe des Services à la vie étudiante qui préside le Comité;
- Une représentante, un représentant institutionnel provenant des Services à la vie étudiante;
- Deux représentantes, représentants institutionnels.

Le Comité de la vie étudiante doit procéder à la nomination de deux représentants institutionnels au Comité de reconnaissance des groupes étudiants.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

Projet de résolution

Nomination de monsieur Guy Gendron à titre de représentant institutionnel au Comité de reconnaissance des groupes étudiants.

RÉSOLUTION 2016-CVE-XXX

ATTENDU les documents déposés en annexe;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU le poste vacant du représentant institutionnel au Comité de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU l'article 6.6.2 de la politique 51, Politique de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR _____, appuyé par _____, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME Guy Gendron, Chargé de projets technopédagogiques au Service de l'audiovisuel à titre de représentant institutionnel au Comité de reconnaissance des groupes étudiants.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

Projet de résolution

Nomination de Geneviève Guertin à titre de représentante institutionnelle au Comité de reconnaissance des groupes étudiants.

RÉSOLUTION 2016-CVE-XXX

ATTENDU les documents déposés en annexe;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU la fin du mandat de madame Geneviève Guertin et de sa volonté de poursuivre pour un mandat additionnel;

ATTENDU l'article 6.6.2 de la politique 51, Politique de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR _____, appuyé par _____, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME Geneviève Guertin, directrice du Service des entreprises auxiliaires, à titre de représentante institutionnelle au Comité de reconnaissance des groupes étudiants.